Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 27 Joumada II 1445 9 Janvier 2024	N° 4	40ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **46**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **46**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **49**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **49**
Avis aux créanciers..... **53**
Convocations
Sociétés anonymes **54**
Divers
Avis au public..... **55**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Nomination du nouveau Directeur Général

Société Tunisienne des Boissons du Centre (STBC)

Société anonyme

Capital : 1 085 800 Dinars

Siège social : Route de Monastir Sidi Abdelhamid, Sousse

I.U : 10426/E/A/M/000

CNSS : 33944-91

Suivant le procès verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 20/12/2023 enregistré à la recette des finances 3 Septembre - Sousse le 02/01/2024 sous le n°24700007 quittance n°M000156, dont une copie originale a été déposée au registre national des entreprises le 4/01/2024 sous le n°2024484, il a été décidé :

- La nomination de Monsieur Haythem Lajdel en tant que Directeur Général de la STBC avec les attributions mentionnées dans les statuts.

2024S00011SANB2

Société LINK DISTRIBUTION

SA au capital de 301.020,000 dinars

Z.I POUDRIERE 2 Sfax

IU : 1214663E

Il ressort du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28/11/2023 enregistré le 28/12/2023 à la recette de l'enregistrement des contrats de sociétés de Sfax sous le numéro 23807387 quittance n°M008143 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises, le 02/01/2024 sous le numéro 2024153, que les actionnaires ont décidé :

- La nomination des membres du conseil d'administration pour les années 2023, 2024 et 2025 suivants : M. Hssouna Mezghani, M. Wadii Mezghani et M. Amine Mezghani.

- Le renouvellement du mandat de AUDITA membre de l'OECT comme commissaire aux comptes de la société pour les années 2023, 2024 et 2025.

Conformément au procès-verbal du conseil d'administration du 28/11/2023 enregistré le 28/12/2023 à la recette de l'enregistrement des contrats de sociétés de Sfax sous le numéro 23807388 quittance n° M008144, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises, le 02/01/2024 sous le numéro 2024150, les membres du conseil d'administration ont décidé :

- La nomination de M. Hssouna Mezghani comme Président du Conseil d'Administration;

- La nomination de M. Wadii Mezghani comme Directeur Général de la société jusqu'à la tenue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les états financiers de l'année 2025.

2024X00015SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Clôture de liquidation

AFRICA FREE ZONE TRADING COMPANY

Société à responsabilité limitée

Au capital de : 100.000 dinars

Siège social : Parc des Activités économiques - Zarzis

RNE : 0992986V

Conformément au PV de l'assemblée générale extraordinaire du 23 décembre 2023, enregistré à la recette des finances de Zarzis le 26 décembre 2023, sous le numéro 23704267. Reçu n°M122708 et déposé au Registre National des Entreprises le 27 décembre 2023.

Le liquidateur annonce qu'il a été décidé :

1. Constatation de la clôture de liquidation de la société;

2. Approbation des comptes définitifs de liquidation de la société;

3. Distribution du boni de liquidation entre les associés de la société;

4. Quitus au Liquidateur de la société.

Cette annonce est publiée conformément aux dispositions de l'article 48 du code des sociétés commerciales.

2024400024SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 5/12/2023, enregistré à la Recette des Finances Beb Souika Tunis le 18/12/2023, quittance (n°M078519), enregistrement (23203376), Mr El Habib Thaifallah, a vendu à Mr Mohamed Mounir Etlili, la totalité du fonds de commerce qui consiste en un local commercial, dénommé "café Housem", sis à la rue Halfaouine n°140 Tunis, avec tous les éléments matériaux et moraux.

Les oppositions sont recevables à l'adresse de la société «El Kasabah Avocats» sise au 28 Avenue Beb Bnet Tunis.

Cette annonce a été publiée au quotidien «la Presse» le 4/01/2024.

2024T00012FCCC2

Désistement d'un fonds de commerce

Suivant un acte notaire daté le 22/12/2023 et enregistré à la recette des finances d'El Fahs le 4/01/2024 Quittance n°000630 n° d'enregistrement 24000055 Mrs

Mustapha et Monji et Nabiha et Amel et Noura et Insaf Fils Azouz Belgacem et Deghais Fatma et Ben Grhib Laila et Chema Azouz et Youssef Azouz et Monya Bouzid ont désisté pour Rouaa et Asma ben Azouz tout le fonds de commerce de vente des fruits secs sis au souk central d'El Fahs.

Toutes les contestations sont acceptées au Bureau de l'huissier Akrim Ben Issa Résidence el Yamama sise à El fahs dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Jort.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 6/01/2024.

2024T00017FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 23 novembre 2023 enregistré à la recette des finances à Djerba le 28 novembre 2023 sous le n°23207199.

Quittance n°M101810 Mr Moez Katrou demeurant à Houmet Souk Djerba CIN n°08648218 a vendu à Mr Achraf Bakari demeurant à Houmet Souk Djerba CIN n°08776515 le fonds de commerce destiné pour FAST FOOD et PIZZA "MIAMI" sis à la Place Avenue Abdelhamid Elkhadi Houmet Souk Djerba.

Toute opposition doit être notifiée auprès de l'acheteur dans les 20 jours à partir de la date de la publication du présent extrait au JORT. Cette annonce a été publiée au journal «le Temps» le 26 décembre 2023.

2024T00019FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté le 27/12/2023 enregistré à la recette des finances de Bardo le 2/1/2024 sous le n°24200023. Et la quittance n°M000409 Monsieur Lasaad Ben Abdallah a vendu à Monsieur Kamel Karkni la totalité de son fonds de commerce avec ses composantes corporelles et incorporelles à usage commercial situé à cité KAWECB Rue Marsa Bloc -B1- Bardo enregistré au registre national des entreprises sous le n°1781451B.

Toute opposition doit être déposée entre les mains de l'acheteuse au local du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au Journal Officiel de La République Tunisienne.

Annonce publiée au journal Le Quotidien du 6/1/2024.

2024T00020FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente d'un fonds de commerce daté le 16/10/2023 et enregistré à la recette des finances Zaghouan, à la date du 17/10/2023 sous le n°23203097; Mme Mahbouba Bent Ali Ben Amara a vendu à Mr Ridha Ben Habib Elhamdi un fonds de commerce (Vente de produits alimentaires généraux) situé à la rue Andaloss Zaghouan.

Les oppositions peuvent être acceptées au bureau de maître Arbia Chatti au n°02 rue 14 Janvier Zaghouan et ce dans un délai réglementaire de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 6/01/2024.

2024T00021FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé signé le 11/12/2023 enregistré auprès la recette des finances Ettadhamen le 13/12/2023 sous le numéro 23206320 quittance n°M099260 monsieur Daboussi Houcine titulaire de la carte d'identité 07782227 a vendu à madame Samia Labidi titulaire de la carte d'identité n°14804353 la totalité du fonds de commerce sise à la rue 1102 Ettadhamen exploité comme papeterie et Librairie. Les oppositions doivent être déposées au bureau de maître Arfaoui Hanen sise au 24 avenue Habib Bourguiba à Hammam-Lif dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au jort.

Ceci a été publié le 26/12/2023 aux journaux Echourouk et le Quotidien.

2024R00030FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Aux Termes d'un acte sous seing enregistré à la recette des finances Morneg le 14/12/2023 quittance n° M076272 enregistrement n°13202649 Mr El Khmiri Mohamed Ali a vendu à Mr Bouhlel Abdelkader, la totalité du fonds de commerce exploité dans le commerce de la viande et des dérivés de viande «dont le siège est situé à l'Avenue Lahbib Bourguiba Morneg Ben Arous

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur à son adresse à cité Elbassatine 2054 El Khlidia Ben Arous dans le délai de 20 jours à partir de cette publication.

Cet avis est publié au journal Echourouk le 21/12/2023.

2024R00031FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P enregistré le 21/12/2023 à la recette des finances de la Goulette, reçu n°130412, enregistrement n°23209545, Mr Rochdi Ayari a vendu à Mr Achraf Saidi, la totalité du fonds de commerce, exploité au local sis à n°5 rue Hédi Chaker Carthage Salammbô, publié au journal Echourouk le 4/01/2024. Toute opposition doit être faite entre les mains du rédacteur du contrat maître Nizar Rejeb, avocat, à son étude imm Sahara confort app B3 Bloc B, Av. Mh V, Keireddine, le Kram, Tunis, et ce dans le délai des 20 jours qui suivent la publication de cette annonce au JORT.

2024R00034FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P enregistré le 27/12/2023 à la recette des finances de la Goulette, reçu n°132187, enregistrement n°23209747, la société restaurant le BAB a vendu à Mr Mejd Eddine Kbair et Mohamed

Amine Soufi, la totalité du fonds de commerce, exploité au local sis à immeuble Wissal rue Ibn Nafis zone industrielle Kram, publié au journal Echourouk le 4/01/2024. Toute opposition doit être faite entre les mains du rédacteur du contrat maître Nizar Rejeb, avocat, à son étude imm Sahara confort app B3 Bloc B, Av. Mh V, Keireddine, le Kram, Tunis, et ce dans le délai des 20 jours qui suivent la publication de cette annonce au JORT.

2024R00035FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP rédigé par Maître Hamza Turki Avocat à la cour sis à Rue Victor Hugo imm myriam bureau 401, daté du 21/11/2023 et enregistré à la recette des finances Trocadéro - Sousse le 7/12/2023 sous le numéro 23202578 quittance numéro M044705; la société Perla Hazar, Immatriculée RNE sous le numéro 1746527E, sis à rue Khareddine ben Mustapha Sahloul - Sousse vend et cède à Monsieur Abd Moneem Enajah titulaire de la CIN n°11928845 demeurant à Essahabi 04 - Kairouan, tout le fonds de commerce (éléments incorporels) exploité comme magasin de tout commerce sise à Rue Khareddine ben Mustapha Sahloul 1.

Les oppositions doivent être faites dans 20 jours à compter de la date de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne entre les mains de Maître Hamza Turki Avocat ayant son bureau à Rue Victor Hugo Imm myriam 4ème étage bureau 401 Trocadéro Sousse.

Cette annonce est publiée au journal Le Quotidien n°12634/223 le 16/12/2023.

2024S00009FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p, du 23 décembre 2023, enregistré à la recette des finances de Monastir le 26 décembre 2023; quittance n°M085321, enregistrement n°23209329, Jaafoura Lotfi, titulaire de la CIN n°04142270, identifiant unique n°343724/L a vendu la totalité du fonds de commerce sis au local n°4 rez-de-chaussée immeuble numéro 2 complexe résidentiel CNRPS, avenue combattant suprême Monastir 4000, avec tous ses éléments corporels et incorporels à la Société Monde Import-Export s.a.r.l, identifiant unique n° 1342670S.

Toute opposition devra être formulée à l'acheteur domicilié au local n°4 rez-de-chaussée immeuble numéro 2 complexe résidentiel CNRPS, avenue combattant suprême Monastir 4000, dans un délai maximum de 20 jours à partir de la parution du présent avis au J.O.R.T. Dépassant ce délai, les oppositions ne seront plus recevables.

Un avis de vente du fonds de commerce a été publié aux journaux «Achourouk et le Quotidien» du vendredi 5 janvier 2024.

2024S00013FCCC2

Avis

En vertu d'un acte notarié rédigé par le notaire Maître Zoghlami Sarnira et son compagnon enregistré à la recette des finances de Sfax le 29/12/2023 sous quittance n°M063040 et publié au journal quotidien «Echourouk» le 4/01/2024.

Mm Samia Souissi titulaire de la CIN n°05249855 a vendu à Mr Neji Adouni titulaire de la CIN n°03248977 l'ensemble du fonds de commerce désigné pour l'activité commerciale pour commerce en détail du matériel nutritionnel général et vente des produits alimentaires généraux son matricule fiscal n°1718580C avec ses éléments corporels et incorporels exploité au local situé à la route Gabès km 9 Tyna n°585 Sfax.

Les oppositions doivent être déposées dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication de cette annonce au JORT entre les mains de l'acheteur ayant élue le bureau du Maître Zoglami Samira comme domicile à l'adresse rue Sidi Ali Karray n°5 El Madina Sfax.

2024X00016FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 21/12/2023 enregistré à Tunis le 2/1/2024 selon quittance n°M001111 Mr Mosbah Hizaoui a vendu à ALWIFAK INTERNATIONAL BANK demeurant à Tunis.

Le fonds de commerce sis au rez-de-chaussée de la résidence MALEK CENTER magasin n°5 Avenue de la Terre centre urbain nord - Tunis.

Les oppositions doivent être notifiées au cabinet de Maître Mhiri Mahmoud sis à Espace Tunis Bloc B 3ème Etage - Montplaisir - Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce est publiée aux journaux Achourouk et Quotidien du 5/1/2024.

2024400023FCCC2

Location gérance libre

Location de deux fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé en date du 12 décembre 2023, enregistré à la recette des finances El Menzah 6, le 21/12/2023, quittance n°145390 enregistrement n°23309743, Mr Slimane Ben Mohamed Labidi, a loué à Madame Hena Ben Hsine deux fonds de commerce avec tous leurs éléments corporels et incorporels, exploités actuellement pour la Coiffure, dans les deux locaux situés au n°13 et 15 Rue de Sfax Menzah 5, pour une durée de 3 ans renouvelables à compter du 01/01/2024 pour prendre fin le 31/12/2027.

Cet avis a été publié au quotidien Essabeh du 29/12/2023.

2024T00013FCCC3

Location d'un fonds de commerce «Gérance Libre»

Suivant contrat de location d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances Rue de l'Indépendance Sousse le 21/12/2023 sous n°23305383 Quittance n°M068090.

Mr Fethi Ben Mohamed Ben Ahmed CHAYEH, titulaire de la CIN n°02901538 et MF : 298667M a loué à Mr Marouene Ben Salem Ben Ghazaoui AL KAMEL, titulaire de la CIN n°08450255, la totalité du Fonds de Commerce du local destiné à la vente chaussure sis à Rue Souk des légumes n°4 La Médina - Sousse, avec leurs éléments corporels et incorporels. Pour une durée de 5 ans du 01/01/2024 au 31/12/2028. Les oppositions se font entre les mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié au journal «Le Quotidien» du 4 janvier 2024.

2024S00010FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : Soins aux personnes âgées et sans soutien familial de Kerkennah.

Siège social : Oueled Bou Ali Mellita Essoghra Kerkennah 3070.

Objet : sociale caritative.

Objectifs :

- La participation à la présentation d'aides financières et morales pour les personnes âgées.

- La sensibilisation de l'opinion publique aux besoins des personnes âgées et la nécessité de les protéger et les soutenir.

- Permettre aux personnes âgées de vivre dans un environnement sain en harmonie avec leur identité et capacité.

- Collaborer avec d'autres associations similaires nationales et internationales ayant des relations diplomatiques avec la Tunisie.

Membres :

Samir Chelly : Président

Elmechri Aamiri : Trésorier

Younes Ben Sadok Ezzeddine : Secrétaire général.

2024R00020APSF1

Constitution d'un syndicat

Suivant procès le 12/6/2023 enregistré à la recette des finances de Raoued le 12/8/2023 quittance n°M128635, enregistrement n°23806186 a été décidé la constitution d'un syndicat :

Nom : Syndicat des propriétaires de résidence "al khalij 1"

Siège social : Résidence Al khalij 1, Borj touil, Ariana

Objectif : Entretien et protection de la résidence.

Membres :

- Président du syndicat : Chokri Darneoui

- Secrétaire général : Nacer Othmen

- Trésorier : Zied Bougrira.

2024R00032APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association d'amitié Tuniso-Ukrainienne

Sujet : 17, Rue les palmiers, Zahrouni, Tunisie

Siège social : Scientifique.

Objectifs :

- Contribuer à la diffusion de la langue ukrainienne en Tunisie.

- Contribuer à permettre à la communauté ukrainienne en Tunisie d'accéder au patrimoine culturel et civilisationnel tunisien et ukrainien.

- Contribuer à la prise de conscience de l'importance des relations sociales et des liens culturels, scientifiques et humanitaires entre la Tunisie et l'Ukraine pour les membres de la communauté ukrainienne.

- Coordonner et coopérer avec les organisations semblables situées à l'intérieur et à l'étranger.

Membres :

- Président : Nizar Teyeb

- Secrétaire générale : Lasya Kounayfa

- Trésorière : Khrystyna Khomyk.

2024R00033APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : (TUNISIAN YOUNG OPHTHALMOLOGISTS TYO).

Siège social : 05, rue Habib Bougatfa, la Marsa, 2078, Tunisie

Vocation de l'association : Culturelle et sociale.

Buts de l'association :

- Promouvoir la santé ophtalmologique en Tunisie.

- Etre acteur dans l'éducation et la sensibilisation des médecins et de la population générale par rapport aux pathologies des yeux.

- Participer à l'élaboration d'actions visant à subvenir aux besoins des patients dans les régions démunies et défavorisées.

- Valoriser l'échange des connaissances et des expériences entre les jeunes ophtalmologistes grâce aux congrès et aux séminaires nationaux et internationaux.

Les membres fondateurs de l'association

Président de l'association : Mr Mehdi Oueslati

Secrétaire général : Mr Mohamed Ghachem

Trésorière : Mme Ines Fendouli.

2024R00041APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Après réduction légale du prix de 40%

Créancier poursuivant : La banque nationale agricole; société anonyme,

en la personne de son représentant légal, son siège social sis à la rue Hédi Nouira - Tunis, inscrite au registre de commerce sous le n°B142431996, MF 000123L/A/M/000, en sa qualité de créancière hypothécaire saisissante.

Partie poursuivie : Samir ben Salah ben Ali Chouchene, titulaire de la CIN n°00375377, ayant choisi son domicile à l'étude de son avocat maître Elhallouli Wajdi sis à l'Avenue Ali Belhouene Immeuble Khalfallah Sousse 4000 selon un procès-verbal signifié par l'huissier notaire maître Zohra Mrad sous le n°119509 en date do 29/9/2023

Avocat poursuivant : Maître Chennoufi Rached, avocat près la cour de cassation, 19 bis rue de Marseille Tunis, MF 432630C/A/P/000.

Désignation du bien objet de la vente : Il s'agit d'un appartement portant le n°1, se situant à droite de l'entrée d'un rez-de-chaussée d'un immeuble sis à Sousse cité Sahloul à l'angle des 2 rues Général Hsine et Taher Ghana et dont l'entrée principale débouche sur l'avenue Yasser Arafet. Cet appartement fait l'objet d'un TF n°157303 Sousse avec ce qui lui revient à titre de parts indivises dans le TF mère n° 155703 Sousse à raison de 167/1393 parts, il est d'une superficie de 92m² et se compose d'un balcon donnant sur l'entrée principale qui s'ouvre sur un salon salle à manger et à gauche sur une salle de bain et une cuisine installée. Dans la cuisine une porte ouvre sur un arrière jardin aménagé en un coin repas Le parterre fait d'un carrelage antidérapant, les murs en briques, les plafonds sont revêtus de faux plafond, les portes sont en bois royal.

L'appartement est équipé d'eau potable, d'électricité et d'un chauffage central, quant aux jardins de face et celui d'à coté, sont revêtus de carrelage et entrecoupés de vasques décoratives,

Les charges : Le dit immeuble n'est grevé d'aucune charge autre que l'hypothèque à l'origine de l'actuelle poursuite, inscrite au registre foncier le 25/3/2015 volume Sousse 8 n°503.

Mise à prix : a été fixée après réduction légale du prix de (40/%) à cent quatre vingt deux mille cent soixante dinars (182160 d, 000) à laquelle s'ajoutent les frais et honoraires déjà déterminés au cours de l'audience du 7 décembre 2023 à savoir 3935d, 607 ainsi que les frais et honoraires d'avocat qui seront déterminés au cours de la prochaine audience.

Date et lieu de la vente : Le jeudi 01 février 2024 à la chambre des criées auprès du tribunal de 1ère instance de Sousse 1 à partir de 9 heures du matin à l'occasion de l'affaire n°3389.

Visite et constat des lieux : L'immeuble peut être visité tous les jours à partir de 8 heures du matin jusqu'à 18 heures de l'après-midi.

Consultation du cahier des charges : au greffe du tribunal de 1ère instance de Sousse 1; Conditions à la participation aux enchères; se faire représenter par un avocat, consigner le tiers de la mise à prix où se munir d'un chèque ou d'une garantie bancaire irrévocable. Les étrangers doivent se munir de l'autorisation du gouverneur de Sousse.

2024T00011VEPA1

Vente aux enchères

Saisissant : Société d'agriculture moderne el emtiez, identifiant unique 1330496H sise à cité Amar Ayari Barnoussa Elkef 7100.

Saisi : Jalel Elbrini demeurant à la Ogla Tedjerouin Elkef.

Avocat poursuivant : Maître Zied Elkefi avocat à la cour de cassation, rue 8 Juillet 1884 Elkef 7100 M.F : 1131389/X.

Désignation de l'immeuble saisi : des parts indivises du terrain titré sous le n°7611 elkef sise à sidi Metir Tedjerouin Elkef, d'une superficie de 5990.833 mètres carrés, il s'agit d'une terre fertile qui produit abondamment, valable à la culture des céréales (blés et orges) et des plantes fourragères.

La mise à prix : est estimé par neuf milles quatre cent trente cinq dinars 561 millimes (9435.561 d) estimé par l'expertise de Mrs Abdelmonem ben Dhif avec frais de poursuite.

Date et heure de l'adjudication et du tribunal : l'adjudication aura lieu à l'audience des saisies immobilières devant le tribunal de première instance du Kef qui sera tenue le lundi 12 février 2024 ; à partir de neuf heures et ce qui suit :

Condition de visite de l'immeuble : l'immeuble peut être visité quotidiennement suivant l'horaire administratif.

2024T00022VEPA1

Vente à l'enchère publique

Cabinet Maître Mahjoub Ghazi

Avocat

Avenue la République Sousse

Tél : 54.089.911

Demandeur :

Héritiers Laaroussi Belaid : Abdelaziz Jamel Aziza Fatma et Souad demeurant à Kalaa Kébira domiciliés au cabinet Maître MAHJOUB Ghazi, Avenue la République Sousse.

Défendeurs :

Héritiers Ibrahim Belaid :

1- Aicha Ben Afia demeurant Avenue Habib Thameur Kalaa Kébira

2- Abdessalem Ben Ibrahim Belaid demeurant à l'Avenue Habib Thameur Kalaa Kébira

3- Ajmia Bent Ibrahim Belaid demeurant à l'Avenue Habib Thameur Kalaa Kébira.

Héritiers Abdelkader Ben Abdessalem Belaid :

1- Ajmia Bent Abdelkader Belaid demeurant à l'Avenue Habib Thameur Kalaa Kébira

2- Rafika Bent Abdelkader Belaid demeurant à l'Avenue Habib Thameur Kalaa Kébira

3- Jamila Bent Abdelkader Belaid demeurant à l'Avenue Habib Thameur Kalaa Kébira

4- Wahida Bent Abdelkader Belaid demeurant à l'Avenue Habib Thameur Kalaa Kébira.

5- Sa veuve Abdelkader Belaid Mme Khadouja Ben Abdessalem demeurant à l'Avenue Habib Thameur Kalaa Kébira

6- Mahbouba Bent Abdessalem Belaid demeurant à l'Avenue Habib Thameur Kalaa Kébira

7- Mohamed Ben Abdessalem Belaid demeurant à l'Avenue Habib Thameur Kalaa Kébira

8- Ali Ben Abdessalem Belaid demeurant à l'Avenue Habib Thameur Kalaa Kébira

9- Omrane Ben Abdessalem Belaid demeurant à l'Avenue Habib Thameur Kalaa Kébira.

Héritiers Hédi Ben Abdessalem Belaid :

1- Sa veuve Jamila Dardouri demeurant à Kalaa Kébira

2- Sami Ben el Hédi Belaid demeurant à Kalaa Kébira

3- Samia Bent el Hédi Belaid demeurant à Kalaa Kébira

4- Chokri Ben el Hédi Belaid demeurant à Kalaa Kébira

5- Refka Bent el Hédi Belaid demeurant à Kalaa Kébira

6- Najwa Bent el Hédi Belaid demeurant à Kalaa Kébira.

Héritiers Latifa Bent Laaroussi Belaid :

1- Imed Ben Saleh El Meddeb demeurant à l'Avenue Massoud Fradi à Kalaa Kébira

2- Sihem Bent Saleh El Meddeb demeurant à l'Avenue Massoud Fradi à Kalaa Kébira

3- Iptissem Bent Saleh El Meddeb demeurant à l'Avenue Massoud Fradi à Kalaa Kébira

4- Jamila Bent Saleh El Meddeb demeurant à l'Avenue Massoud Fradi à Kalaa Kébira

5- Naziha Bent Saleh El Meddeb demeurant à l'Avenue Massoud Fradi à Kalaa Kébira.

Avocat poursuivant : Maître Ghazi Mahjoub Avocat ayant son étude à la rue de la République Sousse 4000

Immeuble objet de jugement de licitation : l'immeuble consiste en une maison traditionnelle située à l'impasse Hammam Belaid à la rue Habib Thameur à Kalaa Kébira limitée au Nord, Mustapha Belaid, Est Ahmed Akkez, Ouest Sadok Khochtali ayant, superficie totale 350 m et superficie couverte 206.5 m.

Mise à prix : Le prix est fixé à 136.975.000D outre les frais de poursuite suivant le rapport de l'expert Mehrez Trad.

Date et lieu de la vente : lundi le 5/02/2024 à 9h à la salle des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sousse 2.

La visite de l'immeuble : Elle est possible durant tous les jours de la semaine le matin. Ne peuvent enchérir que les personnes ayant consigné le tiers de la mise au moins ou ceux qui sont munis d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire.

2024S00014VEPA1

Vente aux enchères publiques

Il sera procédé le lundi 5/01/2024 à 9 heures au tribunal de 1ère instance de Kairouan à la vente de l'immeuble ci-dessous.

Poursuivant : Ridha ben Mohamed Toumi, agriculteur, demeurant mouissette bouhajla Kairouan.

Poursuivi : Faycel ben Youssef Toumi, journalier, demeurant mouissette bouhajla Kairouan.

Immeuble à vendre :

9620 parts indivises du terrain agricole objet du titre foncier n°6105 Kairouan nommé "khadija132" d'une superficie de 38480m², divisé en 38480 parts, les parts exposées à la vente sis à mouissette bouhajla Kairouan, situé à coté de la route principale et adapté à toute exploitation agricole.

Prix d'ouverture : trente trois mille six cent soixante dix dinars (33670 d) et frais en sus.

Possibilité de visiter les lieux chaque jour de 9h à 17h pour plus de renseignement, contacter le dit ou l'étude de l'avocat poursuivant Maître Talbi Faouzi demeurant à la rue Soukaina bent el Houssine Kairouan.

2024S00016VEPA1

Vente aux enchères publiques

Il sera procédé le lundi 12/01/2024 à 9 heures au tribunal de 1ère instance de Kairouan à la vente de l'immeuble ci-dessous.

Poursuivant : Jamel Miladi, ouvrier, demeurant à Kairouan,

Poursuivi : Lotfi Ferjani, journalier, demeurant à la Rue Ghandi Kairouan.

Immeuble à vendre :

20 000 parts indivises du terrain agricole objet du titre foncier n°26587 Kairouan nommé wejdaine 1 d'une superficie de 194070 m², divisé à 194070 parts. Les parts exposées à la vente sis à Abida Chbikha Kairouan fait partie d'un terrain nu dans l'ensemble sauf du coté ouest se trouve quelques oliviers pêchiers et bananes, la totalité de terrain est louée à kouraich Belghith et Foued ben Njima pour une durée de 15 ans par loyer annuelle d'un mille dinars.

Prix d'ouverture : Quatre vingt mille dinars (80000 d) et frais en sus.

Possibilité de visiter les lieux chaque jour de 9h à 17h pour plus de renseignement, contacter le dit ou l'étude de l'avocat poursuivant maître Talbi Faouzi demeurant à rue soukaina bent el houssine Kairouan.

2024S00017VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : 1- les héritiers du feu Sassi Zidi :

1- Wided Bent Mohamed Zidi domicile élue étude maître Adel Atitallah sis à rue Sallem Harzallah immeuble Attijarie Bank 3ème étage Sfax.

2- Wassim Zidi domicile élu étude maître Adel Atitallah sis à la rue Sallem Harzallah immeuble Attijarie bank 3ème étage Sfax.

3- Abdelhamid Zidi domicile élu étude maître Adel Atitallah sis à la rue Sallem Harzallah immeuble Attijarie Bank 3ème étage Sfax.

La partie saisie :

1- Mohamed Aymen Zidi CIN 11020728 demeurant à la rue Abou Kacem Chebbi Sfax.

2- Abdelhamid Ben Naji Zidi CIN 08872246 demeurant à la rue Abou Kacem Chebbi Sfax.

3- Sameh Zidi CIN 05261594 demeurante à la rue de la Paix bosten Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «rouzina sahel» objet de TF n°48224 Sfax d'une contenance de 170m² sis à la route principale n°1 menant de Médenine à Gabès et Tunis et actuellement à rue Ghana Sfax.

L'immeuble consistant en un terrain sur lequel est fondé un immeuble de 3 étages délimité du coté sud par la parcelle n°3 (29), du coté est par la parcelle n°3 et du coté nord par une rue et du coté ouest par la parcelle n°2.

Le rez-de-chaussée contient un magasin et des escaliers.

Le 1er étage contient un appartement composé de 2 chambres, un salon, une salle de bain, une cuisine et une terrasse.

Le deuxième étage contient un appartement composé de 2 chambres, une salle, une toilette et une cuisine.

Un studio composé d'une chambre, une cuisine et une toilette.

Mise à prix : (450.000.000 d) frai en sus.

La date et lieu de la vente : le 5/02/2024 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2024X00010VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement SA, RC B193222000, RNE 0751191b sise à 10 rue pierre de Coubertin Tunis représentée par son directeur général domicile élue étude Maître Adel Atitallah rue Sallem Harzallah immeuble Banque du sud 3ème étage Sfax.

La partie saisie : Ahmed Fouad el Aoud CIN 01103582 demeurant à l'avenue Bourguiba impasse chafaai sakiet Ezzit et à rue Hocine Bouzayene Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

Les immeubles saisis :

L'immeuble sis au 12 rue Houcine Bouzayene Sfax consistant en un appartement composé de 3 chambres, un hall, une cuisine, une toilette d'une superficie de 88 m² délimité du coté sud par Sallemi, du coté est par rue Houcine Bouzayene d'où son entrée et du coté nord par Mokhtar Gadour et du coté ouest par un voisin.

Mise à prix : (88.000.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : lundi le 5/02/2024 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2024X00011VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, IU RNE 0000110 F, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie :

1- Mohamed Ben Hédi Aydi CIN 05376365 demeurant à rue Ibn Khaldoun n°19 sakiet Eddayer et à route Saltnia km 5.5 chez Tarek Khalfallah Sfax.

2- Hédi ben Mohamed ben Daw Aydi CIN 00517853 demeurant à la rue Ibn Khaldoun n°19 sakiet eddayer Sfax et à impasse Bouain km6 Sfax.

3- Fahima Bent Sadok ben Mohamed Njeh CIN 01083508 demeurante à rue Ibn Khaldoun n°19 sakiet eddayer Sfax et à impasse bouain Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble sis à la route de Saltnia rue Ibn Khaldoun n°19 consistant en un terrain d'une contenance de 365

m² sur le quel est édifié une villa composée de 4 chambres, une salle, un séjour, une cuisine, bloc sanitaire et un garage au coin nord ouest, la superficie totale couverte est de 210m² au dessus de la villa un étage appartenant à un tiers. L'immeuble est délimité du coté sud par Walid Aydi, du coté nord par une rue d'où son entrée et du coté ouest par Belguesem Aydi et Hédi Aydi et du coté est par une rue de 12 mètres de largeur d'où son entrée.

Mise à prix : (153.375.000) après la réduction du prix de 40%.

La date et lieu de la vente : lundi le 12/02/2024 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de sfax.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2024X00012VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, IU RNE 0000110 F, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Mohamed Sami ben Hmida CIN 05340045 demeurant à la route Menzel Chaker km5.5 impasse Khalil Sfax et à la route de l'aéroport km 3.5 oued Chaabouni 3071 Sfax chez société marbrerie elwafa.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble sis à la route Menzel Chaker km5.5 impasse Khalil Sfax consistant en un terrain d'une contenance de 1200 m² sur lequel est édifiée une villa d'une superficie couverte de 120 m² et un garage de 40 m².

La villa est composée d'un salon, une salle de séjour, un hall, une cuisine, 3 chambres, une salle de bain et une véranda.

L'immeuble est délimité du coté sud par héritiers Mohsen Ben Hmida, du coté est par le père de la partie saisie, du coté nord par une rue et du coté ouest par héritiers Ben Hmida.

Mise à prix : (270.000.000) après la réduction du prix de 40%.

La date et lieu de la vente : Mercredi le 14/02/2024 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax2.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2024X00013VEPA1

Avis aux créanciers

Avis aux créanciers

Règlement judiciaire n°335

Société Avicole Moderne S.A

I.U : 0002076F

Capital social : 5.400.000.000 dt

Siège social : Avenue 9 Avril 2097 Boumhal el Basatine

Suite à la décision rendu par le tribunal de première instance de Ben Arous n° 335, il a été décidé l'ouverture de la procédure judiciaire au profit de Société Avicole Moderne S.A ayant son siège social à l'avenue 9 Avril 2097 boumhal el basatine enregistré au registre national des entreprises son identifiant unique 0002076F et d'ouvrir une période d'observation d'une durée maximale de neuf mois, et la désignation de Madame Safa Makhloufi juge commissaire chargé du dossier, et l'administrateur judiciaire Monsieur Chokri el Heni son bureau sis au 34 rue Ali Dargouth étage 3 bureau A 1001 Tunis Tél 71331411 pour étudier le programme de sauvetage présenté par la société et d'exprimer son avis sur celui-ci et de le modifier le cas échéant, de contrôler les travaux de gestion et d'arrêter l'état des créanciers et de présenter un rapport préliminaire dans deux mois sur la situation économique financière et sociale et un rapport d'inventaire de son patrimoine et l'évaluer. Et de présenter un rapport final dans un délai de quatre mois au juge commissaire à partir de la date d'apparition du jugement.

Il est interdit au débiteur, de payer les dettes constatées avant la date d'ouverture de la procédure judiciaire et la cession de son actif ou de lui donner en hypothèque sans le consentement du président du tribunal.

Et de ce qui précède, l'administrateur judiciaire El HENI Chokri son bureau sis au 34 rue Ali Dargouth étage 3 bureau A 1001 Tunis tél 71331411, demande aux créanciers de la Sté l'obligation d'inscrire leurs créances à son bureau et de lui communiquer les pièces justificatives dans un délai d'un mois à compter de la date de la parution de cette annonce.

2024T00015VEPA2

Cession au tiers de la Totalité d'une Entreprise

Société Magreb Emballage Plus, SARL

Siège social : 10, Avenue de la Gare Zone Industrielle Mégrine 2033

Identifiant unique : 1266695Z

Le "Contrôleur de justice Mr Montassar Mansouri informe que son excellence la chambre du conseil "Département du règlement judiciaire" au tribunal de première instance de Ben Arous a déclaré un jugement en date du 4 décembre 2023 dans l'affaire n°311, comme suit :

"La cession de la totalité de l'entreprise au tiers et la désignation de l'expert Mr Montassar Mansouri contrôleur de justice du programme de sauvetage pour élaborer le cahier des charges dans les délais et selon les dispositions de l'article 460 du c.c et de faire les publications nécessaires, sous le contrôle du juge commissaire au tribunal de première instance de Ben Arous Mme Safa Makhloufi, les frais correspondants sont à la charge du demandeur du règlement judiciaire.

La chambre du conseil au tribunal de première instance de Ben Arous un jugement le 26 décembre 2023 comme suit :

Le délai accordé à l'administrateur judiciaire pour réaliser les travaux qui lui sont confiées est de deux mois à partir de la date de déclaration du jugement.

Adresse du bureau de Contrôleur de justice : Immeuble Malek Centre bureau B 5-2 Centre Urbain Nord Tunis 1082.

Tél : 22100099

2024400020VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation

MEDITERRANEAN FEED INDUSTRY

Société anonyme

Au capital de 24.950.000 Dinars

Siège social : 24, Rue Mongi Bali 6000 - Gabès

IU : 0970946R

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mardi 30 Janvier 2024 à 10h au siège de la société SEPCM sis au 20, Avenue Taieb Mhiri 2014 Mégrine Riadh pour l'examen de l'ordre du jour suivant :

1. Ratification de la cooptation des nouveaux administrateurs.

2. Pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales.

2024R00039SANB3

Convocation

MEDITERRANEAN FEED INDUSTRY

Société anonyme

Au capital de 24.950.000 Dinars

Siège social : 24, Rue Mongi Bali 6000 - Gabès

IU : 0970946R

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le mardi 30 Janvier 2024 à 11h au siège de la société SEPCM sis au 20, Avenue Taieb Mhiri 2014 Mégrine Riadh pour l'examen de l'ordre du jour suivant :

1- Transfert du siège social et du lieu d'activité;

2- Modification corrélative des statuts;

3- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales.

2024R00040SANB3

Convocation à l'assemblée extraordinaire

LA SOCIETE DE GESTION DU COMPLEXE INDUSTRIEL ET TECHNOLOGIQUE DE SIDI BOUZID «CITECH SBZ»

Société anonyme

Au capital de 3.007.500 DT

Siège social : lotissement Jallali, Immeuble Amine 3ème étage Sidi Bouzid 9117

Registre de commerce : B18189082012

Matricule Fiscal : 1268145F/A/M/000

CNSS : 307622-35

Messieurs les actionnaires de la Société de Gestion du Complexe industriel et Technologique de Sidi Bouzid sont convoqués à l'assemblée extraordinaire pour le mardi 30 janvier 2024 à 10h au siège du Groupe Chimique Tunisien pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Discussions sur l'état financier de la société et la prise de décision pour la dissolution de la société ou la continuité de l'activité en application de l'article n°388 du code des sociétés commerciales.

2. L'autorisation pour le changement du siège social de la société de gestion du Complexe Industriel et Technologique de Sidi Bouzid.

3. Autorisation pour faire les publications juridiques nécessaires.

2024R00046SANB3

Convocation aux assemblées générales ordinaire et extraordinaire du mercredi 31 Janvier 2024

Clinique «El Yosr»

Société anonyme

Au capital de 13.879.300 DT

Siège social : 10 bis, rue Haroun Errachid - 4000, Sousse

RC : B 27116112009

MF : 1110053 JAM 000

Cher Actionnaire,

Nous avons l'honneur de vous inviter aux Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire de la société qui se tiendront le Mercredi 31 Janvier 2024 à 15 heures à Hôtel Sousse Palace sise au 30 Avenue Habib Bourguiba - 4000 Sousse, et ce à l'effet de délibérer sur les ordres du jour suivants :

a- Assemblée Générale Ordinaire :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion de l'exercice 2022, et quitus aux administrateurs.

2. Lecture des rapports, général et spécial du commissaire aux comptes, et approbation des états financiers de l'exercice 2022, ainsi que des opérations constituant des conventions réglementées.

3. Fixation des jetons de présence.

4. Affectation des résultats.

5. Autorisation de mise en place d'un processus commun d'accréditation.

6. Pouvoirs pour formalités.

b- Assemblée Générale Extraordinaire :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration et du commissaire aux comptes relatif au projet d'augmentation de capital comportant suppression du droit préférentiel de souscription.

2. Autorisation pour l'augmentation de capital.

3. Pouvoirs pour formalités.

Les actionnaires pourront, soit assister personnellement aux travaux des assemblées, soit se faire représenter par tout actionnaire ou autre mandataire moyennant pouvoir.

Une formule de procuration est fournie en annexe des présentes.

Nous vous prions d'agréer, cher Actionnaire, l'expression de nos sentiments distingués.

2024S00018SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société ZITOUNA TAKAFUL S.A

Boulevard qualité de la vie, Immeuble la Renaissance,

ZITOUNA TAKAFUL Building Le Kram 2015

Capital social : 30.000, 000 DT

IU : 1183749 M

Messieurs les actionnaires de la société ZITOUNA TAKAFUL S.A sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra au siège social de la société Majda TUNISIA, sis au Boulevard qualité de la vie, Immeuble la Renaissance, Bloc A, Le Kram 2015, le vendredi 02 février 2024 à 10 heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Ratification des taux de commissions Wakala et Moudharaba de l'exercice 2024.

Tous les documents destinés à l'Assemblée Générale Ordinaire sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

2024400025SANB3

DIVERS

Avis au public

Perte d'un acte de propriété

Mr Nejib Ben Mhamed Ben Ali Jbeli, titulaire de la CIN n°04138839, déclare la perte de l'acte de propriété, objet du titre foncier n°52652 Monastir sis à délégation Békalta, Gouvernorat de Monastir.

Une attestation de perte a été délivrée par le poste de police de Békalta sous n°05 le 3/01/2024.

2024S00012DIVD2

Avis

Monsieur Hatem ben Ahmed ben Mohamed Sellami annonce qu'il est propriétaire d'un terrain de superficie de 9030 m² sis à route Gabès km4 Sfax.

Il a égaré son titre de propriété et il désire extraire une deuxième copie conforme à l'originale.

Tout contestant devra s'adresser au notaire Sellami Sami rue Nasria immeuble Saphir 1er étage n°14 Sfax dans un délai de 30 jours à partir de cet avis. Passé ce délai aucune opposition ne sera acceptée.

2024X00014DIVD2